

Mesdames les Sénatrices,
Messieurs les Sénateurs,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude au sujet du projet de loi C-49. Au lieu de protéger les droits de voyageurs canadiens, ce projet de loi les privera de droits qu'ils ont déjà en :

- doublant la durée du retard pendant lequel les passagers peuvent être confinés dans un avion sur l'aire de trafic, qui passe de 90 minutes à 3 heures;
- dégageant les compagnies aériennes de leur responsabilité pour les retards et annulations attribuables à des problèmes mécaniques;
- confiant à un organisme gouvernemental (l'OTC), connu pour entretenir une relation de complaisance avec les compagnies aériennes, le soin de décider des droits que nous devrions avoir en tant que voyageurs.

Par conséquent, je vous exhorte à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour modifier le projet de loi C-49 afin de corriger ces lacunes.

Nous devons faire le nécessaire pour que les voyageurs soient traités équitablement et humainement. À notre époque, dans ce merveilleux pays qui est le nôtre, c'est le moins que l'on puisse faire. Je vous prie de réfléchir soigneusement à la façon dont vous souhaiteriez être traités dans de telles circonstances, à la façon dont vous souhaiteriez que votre grand-mère vieillissante soit traitée, et à la façon dont vous souhaiteriez que vos enfants ou vos petits-enfants soient traités.

Je vous remercie.

Donna Bateman
dbateman64@gmail.com
Edmonton, AB

780-466-5047